

La Lettre du Cedre

n° 17 - octobre 1996

Rédaction, informations : Cedre, Technopôle Brest-Iroise - B.P. 72 - 29280 PLOUZANE - FRANCE
Tél. : 02 98 49 12 66 - Fax : 02 98 49 64 46 - E-mail : cedre@ifremer.fr



Accident du *Fenes* (suite)

L'échouement du céréalier *Fenes* le 25 septembre dans la réserve naturelle des Lavezzi (Bouches de Bonifacio), a continué à mobiliser en octobre l'équipe d'intervention du Cedre, dont deux ingénieurs se sont rendus sur le terrain. Dans le cadre de la mise en demeure de la Préfecture Maritime, les polluants à bord du navire (huile et fuel de propulsion) ont été enlevés par la société SMIT-TAK, sous le contrôle de la Marine Nationale, juste avant que le cargo ne se détériore dans une violente tempête, déversant sa cargaison (2650 tonnes de blé) sur le fond. La société grecque Tsavliris, retenue par le P&I Club pour le renflouement de l'épave, a vu alors sa mission transformée en un découpage en trois morceaux, pour enlèvement par barge. Menés dans des conditions météorologiques défavorables, les travaux étaient bien engagés mais non achevés fin octobre. Le blé s'étendait alors sur environ 2 ha, avec des épaisseurs atteignant par endroit jusqu'à 1 m et le besoin d'un enlèvement pour empêcher une extension des dommages à la faune et à la flore sessiles se confirmait. Dans le cadre de la mise en demeure de la Préfecture Maritime, le P&I Club reconnaissait le 31 octobre cet enlèvement comme techniquement faisable.

Biorestauration : essai sur site naturel au Letty

Dans le cadre du programme EUREKA Bioren, le Cedre avait prévu de démarrer en septembre une expérimentation sur le site du Letty ("Mer Blanche"), en la commune de Fouesnant (Finistère), pour tester l'efficacité de formulations à base de farine de poisson susceptibles de stimuler la biodégradation d'un pétrole léger. Cela impliquait l'imprégnation du sédiment par 200 litres d'hydrocarbures, dans des parcelles d'essai fermées, sur l'estran du cordon dunaire séparant le site de la mer ouverte. L'expérience s'est trouvée contestée, au moment de sa mise en route, par une association de quartier de la commune voisine (Bénodet), soucieuse de la pollution organique chronique du site, qui a conduit à y interdire le ramassage des coquillages depuis 1992. Après une réu-

nion d'information en mairie de Bénodet le 18 octobre, puis la mise en place de précautions environnementales maximales, l'imprégnation des cellules a été réalisée le 29 octobre.

Stages de formation

Au cours du mois d'octobre, le Cedre a participé au stage international sur la pollution accidentelle par hydrocarbures organisé par le centre de formation maritime de Gijon (Espagne) pour la Commission Européenne et réalisé deux sessions de formation. Du 8 au 10 octobre, une équipe s'est rendue sur le Gave de Pau pour former le personnel d'intervention du site d'Elf Lacq (2ème session de l'année). Le 24 octobre, dans le cadre de sa convention avec le Conseil Général des Côtes d'Armor, le Cedre a reçu sur son plateau technique une dizaine d'officiers et sous-officiers sapeurs pompiers pour une journée de formation pratique au nettoyage du littoral.

Expérimentation MORSKOUL2

Les 21 et 22 octobre 1996 s'est déroulée l'expérimentation MORSKOUL2 en baie de Douarnenez. Cette opération, sans déversement d'hydrocarbures, mettait en jeu les bâtiments de soutien *Ailette* et *Elan*. Elle avait pour objets d'évaluer les possibilités d'allègement d'un navire sinistré à l'aide d'une pompe TK5, par l'intermédiaire du Transrec 250 fixé sur le navire alléger, puis d'évaluer différents systèmes de pompage adaptés au barrage récupérateur Sirene 20 (pompes Warren Rupp, Marflex, Jurop). Les travaux ont été réalisés sous la responsabilité du président de la CEPPOL, avec la collaboration du STNMTE pour l'adaptation de la pompe Marflex.

Visite du Préfet Maritime de l'Atlantique au Cedre

Le Préfet Maritime de l'Atlantique, accompagné de ses adjoints pour l'action de l'état en mer et la lutte antipollution, a visité le 3 octobre les installations du Cedre, se faisant présenter les volets national et international de son acti-

JOURNEE D'INFORMATION DU CEDRE

Le Cedre organise, le vendredi 22 novembre 1996, dans les salons de l'hôtel Mercure Montparnasse, une journée d'information sur le thème "Les techniques de biorestauration appliquées aux pollutions par hydrocarbures". Pour toute information, n'hésitez pas à contacter notre service Recherche et Développement.

vité. Cette visite a été l'occasion d'un large échange de vues sur l'évolution du contexte international de l'antipollution et d'une confirmation de la présence du *Cedre* en soutien de la mission de lutte contre la pollution de la Marine Nationale.

Le Ministre de l'Environnement au CHENE

En venant à Allouville-Bellefosse poser la première pierre de la clinique pour animaux sauvages du CHENE (*Centre d'Hébergement et d'Etudes sur la Nature et l'Environnement*), Madame Lepage a assisté avec intérêt à une démonstration de la machine à laver les oiseaux mise à la disposition de la clinique par Elf Aquitaine. Rappelons que quatre de ces machines, mises au point par le groupe pétrolier français, sont aujourd'hui en activité (l'une d'entre elles a participé au sauvetage d'oiseaux affectés par l'accident du *Sea Empress* au Pays de Galles).

Tétrachlorure de carbone en Alsace

La pollution accidentelle des eaux a peut-être trouvé en France son cas le plus étonnant d'accident à effets retardés. Une dépêche AFP du 12 octobre annonçait le lancement par le Conseil Régional du Bas-Rhin d'une étude sur une pollution de la nappe phréatique des communes de Benfeld et Erstein par du tétrachlorure de carbone, avant le creusement éventuel de puits de dépollution. La dépêche attribuait cette pollution, découverte en 1992, à un accident de camion citerne il y a 26 ans (1970) tout en précisant que cette "seule piste logique" ne s'assortissait d'aucune preuve formelle.

Sea Empress : l'emploi en ligne de mire

Après avoir osé remorquer le *Sea Empress*, coque perforée, à l'intérieur de la baie de Milford Haven pour l'y alléger, les Britanniques continuent à innover. Une école de commerce, la *Cardiff Business School*, a publié à la mi-septembre un rapport intitulé "The Economic consequences of the Sea Empress spillage". Ce rapport évalue d'abord à quelque 160 millions de F. la perte du tourisme (13% d'une année d'activité) et à presque 40 millions de F. celle de la pêche. Puis il s'engage ensuite dans un tout autre domaine, constatant que l'accident a fait monter les préventions sur le projet de convertir la centrale thermique de Pembroke au brûlage d'orimulsion (voir Lettre n°10). L'annulation éventuelle de ce projet amènerait une perte économique supérieure à celle de la pollution : 235 millions de F. pendant les travaux et 175 millions de F. par an par année d'exploitation, avec 500 emplois potentiels remis en cause. Le rapport propose par ailleurs, en réponse économique à l'accident, un plan de diversification de l'activité locale, mobilisant des fonds structurels de l'Etat et de l'Union Européenne.

Des juges pour le Tribunal Maritime Mondial

Le 18 octobre, 21 juges ont prêté serment à Hambourg pour l'ouverture du Tribunal Maritime Mondial. Chargé de résoudre les conflits internationaux sur les océans, y compris leurs fonds, il aura peut-être, un jour ou l'autre, à traiter d'une pollution causée par un Etat aux possessions marines d'un autre.

Les P&I Clubs et les entreprises de sauvetage s'accordent pour accélérer l'intervention antipollution

Une dépêche *Lloyd's list* du 25 octobre annonçait que les entreprises de sauvetage membres de l'*International Salvage Union* (ISU) et le Groupe International des P&I Clubs se sont entendus sur un nouveau code de pratiques destiné à accroître l'efficacité de la réponse au risque de pollution : entre autres propositions, les membres de l'ISU engageront maintenant leurs moyens dans la lutte antipollution sur simple lettre d'instruction des clubs, sans attendre la mise en place par ceux-ci d'une garantie financière couvrant les primes spécifiques s'attachant à ces opérations particulières. Sachant combien le temps gagné dans l'engagement de la lutte peut jouer sur la pollution finale, cette décision est une très bonne nouvelle.

Exxon International s'informe sur l'organisation française

Déterminé à ne plus se laisser entraîner dans une situation comparable à celle de l'*Exxon Valdez*, la société Exxon International a confié à deux cadres senior de sa Direction Générale une analyse de l'organisation antipollution de 18 pays où le groupe a des intérêts importants. Accompagnés de responsables d'ESSO SAF, ces deux cadres ont visité avec intérêt, le 2 octobre, la Préfecture Maritime de l'Atlantique, le *Cedre* et le CROSS Corsen, confirmant au passage la disponibilité du groupe pour des exercices en commun et pour toute action visant à renforcer l'efficacité de leurs plans d'intervention.

Réunion des correspondants du REMPEC

Le *Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle* (REMPEC) a réuni à Malte, du 22 au 26 octobre, ses correspondants de l'ensemble des pays méditerranéens, pour débattre comme tous les deux ans de ses missions, de ses moyens et de ses activités. La réunion a fait apparaître, comme la précédente, une stagnation des moyens pour des missions en croissance. Elle a par ailleurs montré une volonté nette du programme Life de l'Union Européenne de s'appuyer fortement sur le REMPEC pour son action en Méditerranée.